

LIRE POUR APPRENDRE

**RESSOURCES
éducatives**



LIRE POUR APPRENDRE

APPEL À PROJETS 2023

Le fonds Lire pour apprendre s'adresse **aux acteurs du livre et de l'éducation publics et privés des pays d'Afrique francophone suivants** : Burkina Faso, Burundi, Comores, Congo Brazzaville, Djibouti, Mauritanie, Niger, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

Le fonds Lire pour apprendre a pour objectif d'accompagner et de financer des projets de création et de diffusion de littérature de jeunesse destinée aux élèves du primaire et du secondaire d'Afrique francophone. Il est proposé dans le cadre du projet Ressources éducatives, initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français depuis 2020.

Ce dispositif d'aide a pour but d'appuyer des projets de :

- **Professionalisation des acteurs de la chaîne du livre : éditeurs, libraires, distributeurs, imprimeurs, auteurs et illustrateurs**
Organisation de sessions de professionnalisation (formation, échange de pratiques, coaching...), développement de modules de formation aux métiers du livre, programmes de résidences...
- **Édition, publication et diffusion de littérature et presse jeunesse**
Édition ou coédition jeunesse, au format papier, numérique ou audio en français, bilingues et/ou en langues nationales...
- **Entreprenariat et innovation dans le secteur du livre**
Accompagnement à la création et au développement d'entreprises du secteur du livre, développement de solutions de diffusion, distribution ou impression...
- **Promotion de la lecture auprès des jeunes du primaire et du secondaire et de leurs parents**
Manifestations littéraires, salons du livre, rencontres et ateliers, concours, activités de médiation, acquisition d'ouvrages au format papier ou numérique, émissions radio ou télé autour de la littérature de jeunesse, développement de « coins lecture » dans les écoles...
- **Formation des médiateurs (enseignants et bibliothécaires)**
Développement d'outils pédagogiques, formation des professeurs à l'utilisation de livres en classe, développement et diffusion de modules de formation à la médiation, formation des bibliothécaires à la promotion de la littérature de jeunesse, gestion et animation de bibliothèques scolaires...

Les projets doivent se dérouler en 2023 et se terminer au plus tard le 31/12/2023.

LE DISPOSITIF

CALENDRIER	<p>Ouverture de l'appel à projets : 15 décembre 2022 Clôture de l'appel à projet : 31 janvier 2023 Sélection des projets : février 2023 Résultats de la commission : mars 2023</p>
A QUI S'ADRESSE LE DISPOSITIF ?	<p>Peuvent candidater les acteurs publics et privés des pays visés par l'appel à projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acteurs professionnels de de la chaîne du livre et/ou leurs associations nationales ou internationales (édition, librairie, diffusion, impression, création littéraire, illustration et distribution) ; - Acteurs du secteur de l'éducation, de l'animation culturelle et de la médiation et/ou leurs associations professionnelles nationales ou internationales ; - Associations de promotion de la lecture ; - Organisateurs de manifestations autour de la littérature de jeunesse ; - Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale ou de la Jeunesse et leurs services déconcentrés (rectorat, maisons des jeunes, établissements publics de formation...), pour des actions bénéficiant directement aux élèves et aux enseignants ; - Réseaux de lecture publique (bibliothèques, centres de lecture et d'action culturelle...) ; - Collectivités territoriales (communes, provinces, régions...) ; - Alliances françaises, Instituts français locaux et services de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France locale pour des projets conduits en partenariat avec des acteurs locaux uniquement. <p>Les projets peuvent être co-portés par plusieurs structures qu'il s'agisse de partenariat sud-sud ou sud-nord. La structure porteuse du projet devra être issue des pays cités ci-dessus.</p>
CONDITIONS DU SOUTIEN APPORTÉ	<p>Les soutiens apportés peuvent aller de 5 000 € à 30 000 €. Le soutien alloué par l'Institut français ne peut pas dépasser 70 % du budget global du projet. Les projets éligibles devront donc être cofinancés à hauteur de 30% minimum (en numéraire ou en valorisation).</p>

LES MODALITÉS

DOSSIER DE CANDIDATURE	<p>Le dossier de candidature doit être déposé sur le site de l'Institut français : https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/ressources-educatives. Il est composé des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation du porteur de projet ; - La description du projet, de sa mise en œuvre et du contexte ; - Les objectifs et résultats attendus ; - Le calendrier prévisionnel ; - Le budget prévisionnel ; - Les partenariats envisagés pour la réalisation du projet ;
------------------------	--

- Une lettre de soutien de l'Ambassade de France ou de l'Institut français du pays du porteur de projet.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les éléments suivants seront valorisés lors de la sélection des projets :

- Expérience du porteur de projet (au moins 2 ans d'expérience) ;
- Démarche collective et impact sur la chaîne du livre ;
- Caractère structurant du projet pour la chaîne du livre de jeunesse ;
- Partenariats et co-financements prévus ;
- Équilibre budgétaire du projet ;
- Impact du projet au niveau local et rayonnement, national et/ou régional ;
- Approche en faveur du développement de la culture de l'égalité femmes-hommes (femmes porteuses de projets, projets prenant en compte les enjeux de l'égalité femmes-hommes et valorisant une approche paritaire, choix des intervenants, politique envers les prestataires et tout autre élément pertinent) ;
- Approche favorisant le transfert de compétences entre acteurs expérimentés et émergents (co-portage de projet, formations, coaching, élaboration d'outils structurants...)
- Approche écoresponsable de l'activité (mutualisation des déplacements, choix de solutions techniques moins carbonées, attention portée au cycle de vie des matériaux) ;
- Soutien de l'Institut français ou de l'Ambassade du pays.

CONTACT

Clémence Theveniau et Solène Leblanc-Maridor

Chargées de projet Ressources éducatives

Pôle Culture et Partenariats solidaires

Direction Coopérations, Dialogues, Langues et Sociétés

Institut français, 25 rue de Tolbiac, 75 013 Paris

ressourceseducatives@institutfrancais.com

AVEC LE SOUTIEN DE



DOSSIER DE CANDIDATURE COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE ?

Afin d'accompagner les structures porteuses de projet à renseigner le formulaire de candidature en ligne, quelques indications ci-dessous sont proposées.

PORTEUR DU PROJET

Déposant

Renseigner le nom et les coordonnées de la personne physique en charge du dépôt du dossier (responsable légal de la structure, du suivi administratif, personne en charge de la gestion du projet...).

Ces informations seront utilisées pour vous communiquer les informations relatives à votre dossier : demandes d'informations complémentaires, résultats de la commission...

Pour le téléphone, merci de préciser l'indicatif pays. Par exemple : +33 (0)1...

Structure

Pour le pays, renseigner le pays d'implantation de la structure dépositaire : seuls certains pays sont éligibles.

Pour la description succincte de la structure préciser :

- *Le domaine d'activité et les grands objectifs de la structure ;*
- *Le nombre de salariés/adhérents ;*
- *Le budget annuel de la structure ;*
- *Le pays d'implantation et la couverture géographique des activités de la structure ;*
- *Les partenariats structurants éventuels entre la structure et d'autres acteurs du livre ou de l'éducation (publics ou privés).*

DESCRIPTION DU PROJET

Description succincte

Pour « Objectifs et résultats attendus », préciser l'objectif général et les sous-objectifs accompagnés au maximum d'indicateurs chiffrés.

Pour « Dans quelle thématique s'inscrit votre projet ? », renseigner la thématique dominante si votre projet couvre plusieurs champs.

BUDGET DU PROJET

Recettes

Pour « Apport du porteur de projet (dont valorisation) », préciser ici la contribution du porteur de projet qu'elle soit directe (financière) ou en nature (mise à disposition d'espaces, RH, communication...).

Pour « Ventes réalisées dans le cadre du projet », préciser ici la billetterie, vente d'ouvrages, contribution des bénéficiaires...

RESSOURCES éducatives

Le projet Ressources éducatives, initié et financé par l'Agence française de développement (AFD) et mis en œuvre par l'UNESCO et l'Institut français, vise à renforcer l'accès des élèves du primaire et du secondaire en Afrique subsaharienne francophone à un ensemble de ressources éducatives de qualité.

Le projet est organisé en trois grandes composantes, les deux premières portées par l'UNESCO et la troisième par l'Institut français :

AGIR POUR L'AVENIR en renforçant les politiques et stratégies nationales de développement et diversification des ressources éducatives ;

PRODUIRE POUR APPRENDRE en améliorant l'environnement de conception, de production et de diffusion des ressources éducatives ;

LIRE POUR APPRENDRE en développant la place et le rôle du livre de jeunesse et en promouvant un environnement lettré au service des apprentissages.



AVEC LE SOUTIEN DE

